



Formulaire de remboursement officiel (en lettres moulées, s.v.p.)

PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM DE FAMILLE : \_\_\_\_\_

N° ET RUE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

PROVINCE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL. : \_\_\_\_\_

COMMENTAIRES SUR LES CÉRÉALES ALL-BRAN\* MÉLANGE AUX FRAISES : \_\_\_\_\_

(Ces renseignements ne serviront que dans le cadre de la présente offre postale; ils ne seront pas transmis à des tiers ni utilisés à d'autres fins.)

Veillez m'envoyer mon remboursement pour les céréales **All-Bran\* Mélange aux fraises**. Vous trouverez ci-joint :

- un reçu de caisse original;
- un dessus de boîte de céréales All-Bran\* Mélange aux fraises.

**POSTER À :** Garantie de remboursement All-Bran  
C.P. 6021, Paris (Ontario)  
N3L 3W6



Le formulaire de remboursement doit être posté au plus tard à minuit HNE le 30 septembre 2008, le cachet de la poste faisant foi.

**Conditions:**

1. Offre valable au Canada seulement.
2. Le formulaire de remboursement doit être posté au plus tard à minuit HNE le 30 septembre 2008, le cachet de la poste faisant foi.
3. Veuillez prévoir six (6) à huit (8) semaines pour la livraison.
4. Kellogg Canada n'est pas responsable des bons de commande perdus, illisibles ou incomplets.
5. Un seul remboursement par foyer. Le remboursement maximal est de 7,00 \$.

\*© 2008, marque de commerce de Kellogg Company utilisée sous licence par Kellogg Canada Inc.